



LES HEURES D'OUVERTURE DE VOS DÉCHÈTERIES

	AUDRUICQ	CALAIS Monod	CALAIS Ouest	GUÎNES	LOUCHES	PEUPLINGUES	OYE- PLAGE
Lundi	13h30 19 h	8h-18 h	8h-18 h	8h-12 h 13h30 19 h	Fermeture	8h-12 h	8h-12 h
Mardi	8h-12 h 13h30 19 h	8h-18 h	8h-18 h	8h-12 h 13h30 19 h	8h-12 h 13h30 17 h	8h-12 h	Fermeture
Mercredi	13h30 19 h	8h-18 h	8h-18 h	8h-12 h 13h30 19 h	8h-12 h	8h-12 h	8h-12 h
Jeudi	Fermeture	8h-18 h	8h-18 h	8h-12 h 13h30 19 h	8h-12 h	Fermeture	8h-12 h 13h30 19 h
Vendredi	13h30 19 h	8h-18 h	8h-18 h	8h-12 h 13h30 19 h	8h-12 h 14h-18 h	8h-12 h 14h-19 h	8h-12 h
Samedi	8h-12 h 13h30 19 h	8h-18 h	8h-18 h	8h-19 h	8h-12 h 14h-18 h	8h-12 h 14h-19 h	8h-12 h 14h30 19 h
Dimanche	9h-12 h	9h-12 h	9h-12 h	9h-12 h	9h-12 h	9h-12 h	9h-12 h
Adresse	Route de Polincove	Rue Jacques Monod	Rue d'Epinal	rd 231 vers Ardres	rd 225 Sortie de Autingues	Rd 243 Peuplingues	Route du Pont d'Oye
Téléphone	03 21 36 64 17	03 21 96 57 89	03 21 85 61 86	03 21 82 57 14	03 21 97 57 31	03 21 85 52 24	03 21 85 47 28

« Puissance 3 », bulletin d'information n°6 du SEVADEC (Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calaisis).
 Directeur de publication : Guy Allemand (Président), Co-directeur de publication : Philippe Mignonet (Vice-président délégué à la communication)
 Conception et réalisation : J. Rocq (Service communication) Crédit photo : Service communication du SEVADEC. (Page 2 Ville de Sangatte)
 Impression : Ledoux Ardres. Journal réalisé sur papier recyclé à 80 000 exemplaires - Mai 2009



PUISSANCE 3



Le Calaisis et la Biométhanisation
 ↓
Un mariage de raison

Que deviennent
nos déchets
déposés dans
les déchèteries ?



- FERMENTESCIBLES
- DÉCHETS VERTS
- HUILES ET GRAISSES ALIMENTAIRES

SEVADEC
 281 rue Jacques Monod
 62100 Calais
 Téléphone : 03 21 19 58 30
 Télécopie : 03 21 36 58 41
 E-mail : sevadec@wanadoo.fr



Les 62 communes adhérentes

- Alembon
- Andres
- Ardres
- Audrehem
- Audruicq
- Autingues
- Bainghen
- Balinghem
- Bonningues-les-Ardres
- Bonningues-les-Calais
- Bouquehault
- Boursin
- Brêmes-les-Ardres
- Calais
- Caffiers
- Campagne-les-Guines
- Clerques
- Coquelles
- Coulogne
- Escalles
- Fiennes
- Frethun
- Guemps
- Guines
- Hames-Boucres
- Hardinghen
- Herbininghem
- Hermelinghen
- Hocquinghen
- Journy
- Landrethun-les-Ardres
- Les Attaques
- Licques
- Louches
- Marck
- Mentque-Norbécourt
- Muncq-Nieurlet
- Nielles-les-Ardres
- Nielles-les-Calais
- Nordausques
- Nortkerque
- Nortleulinghen
- Nouvelle-Eglise
- Offekerque
- Oye-Plage
- Peuplingues
- Pihen-les-Guines
- Polincove
- Rebergues
- Recques-sur-Hem
- Rodelinghem
- Ruminghem
- Sangatte / Blériot
- Saint-Folquin
- Saint-Omer Capelle
- Saint-Tricat
- Sainte-Marie Kerque
- Sanghen
- Tournehem
- Vieille-Eglise
- Zouafques
- Zutkerque

LE MOT DU PRESIDENT

Je suis fier et heureux de vous adresser ce nouveau bulletin d'information du Syndicat d'Elimination et de Valorisation des Déchets du Calais. Outil de communication important, ce nouveau « Puissance 3 », est comme les précédents, destiné à l'ensemble de la population du territoire de notre syndicat.

Je souhaite la bienvenue aux habitants des communes d'Alembon, Bouquehault, et Hermelinghen, qui ont intégré le SEVADEC depuis le 1^{er} janvier 2009.

Comme vous le savez, le SEVADEC est une structure simple et performante qui offre, aux collectivités membres, et à l'ensemble de la population du Grand Calais, des équipements de haute qualité.

Je vous invite dès à présent à consulter ce nouveau bulletin, et j'en profite pour vous informer que le SEVADEC éditera chaque trimestre, en plus du « Puissance 3 », une lettre d'information intitulée « Tri Habitude Info ». Nous souhaitons ainsi rester proches de nos éco-citoyens, mais également vous rapporter l'actualité de notre collectivité, tout en démontrant l'importance du tri sélectif au quotidien.

Je tiens personnellement à vous remercier pour l'intérêt que vous attachez au quotidien à la protection de l'environnement.

Bonne lecture,

Guy Allemand
Président du SEVADEC



Vice-Présidents :

Jacques Rivenet (délégué aux finances),
Philippe Mignonet (délégué aux travaux et à la communication),
Olivier Majewicz (délégué au personnel)

Les délégués titulaires :

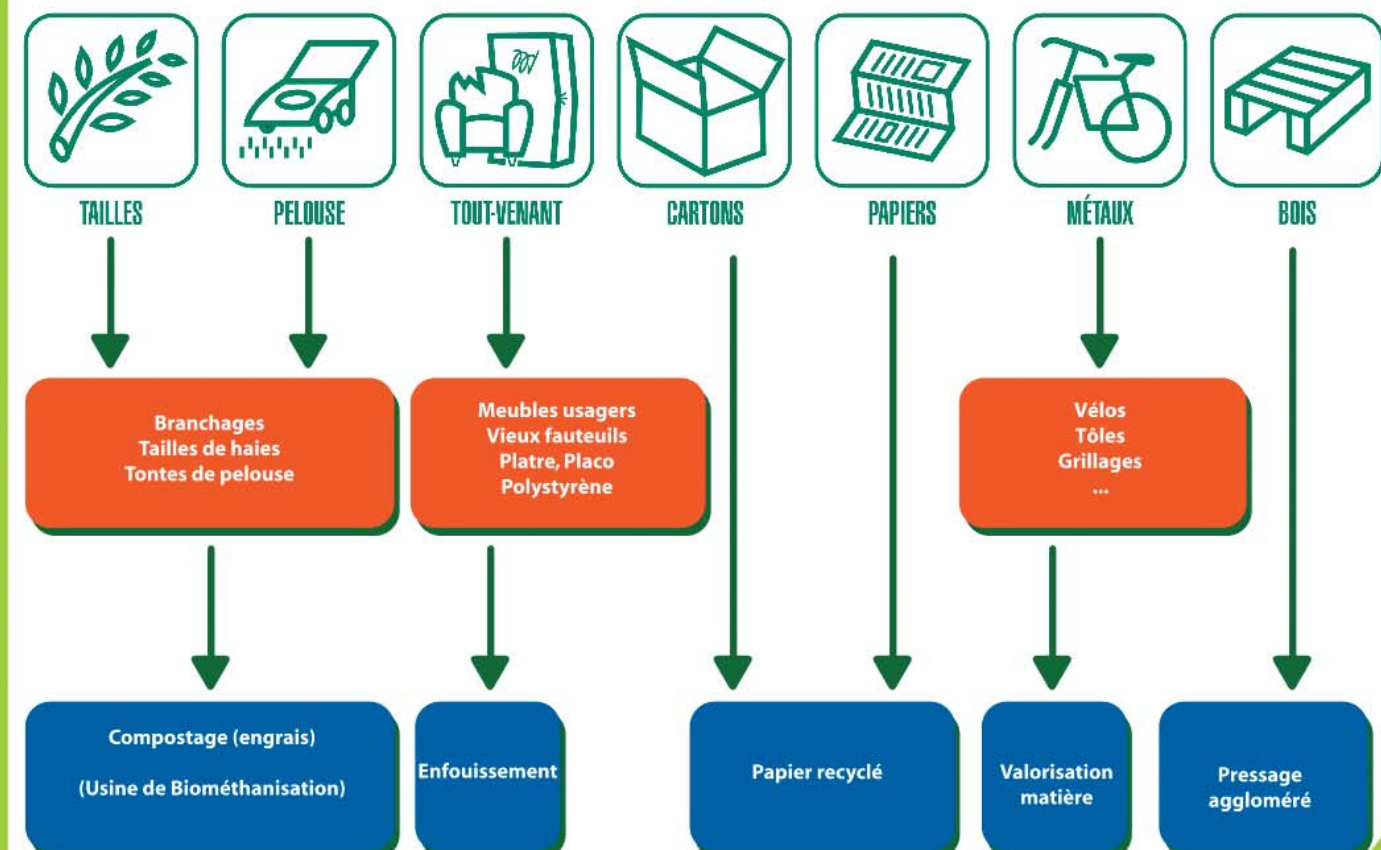
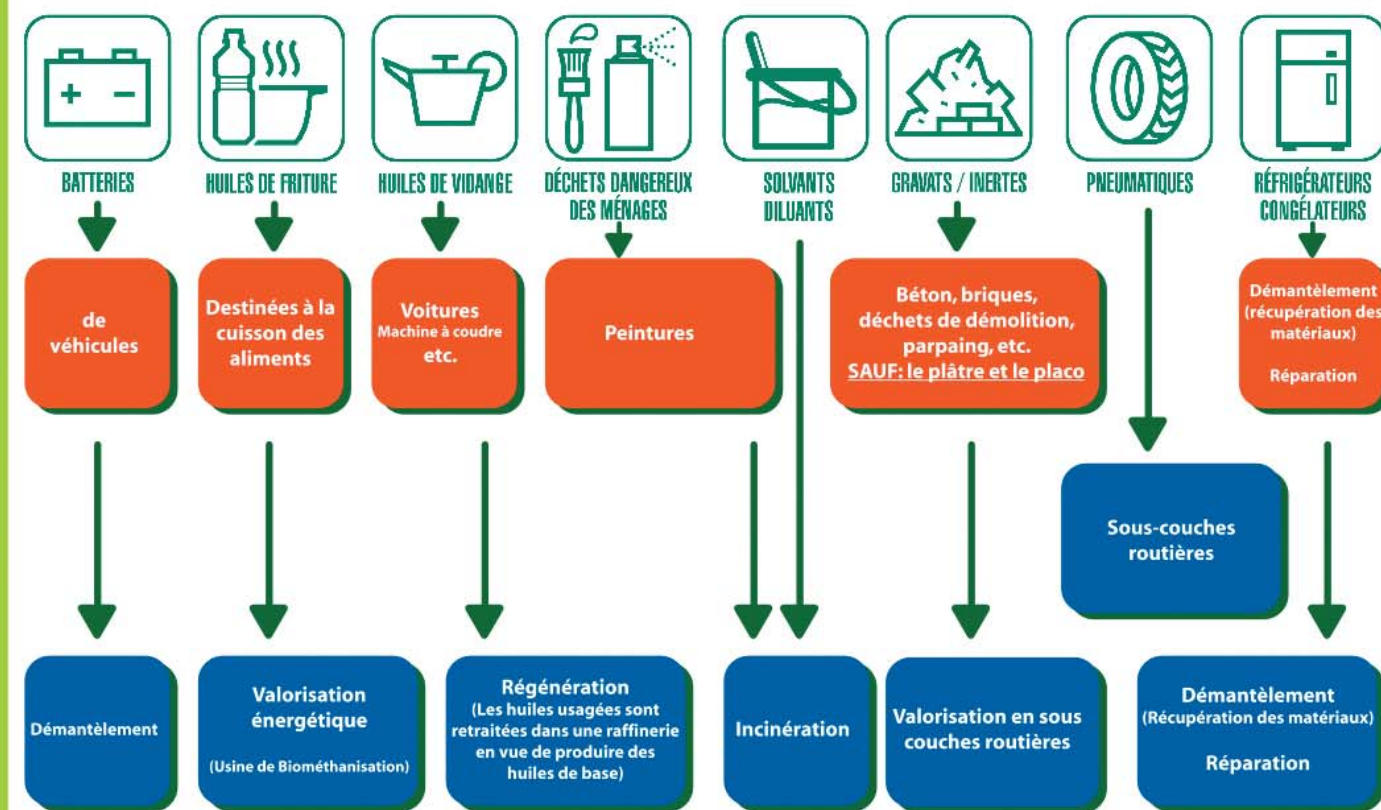
(Cap Calais Terre d'Opale) : Emmanuel Agius, Philippe Blet, Natacha Bouchart, Antoine Deguines, Michel Rouyer, Michel Hamy, Jean-Claude Dubut, Jean-Luc Caron, Laurent Péron
(C.C.R.A) Yves Beugnet, Frédéric Coppin, André Lotoi, Olivier Planque
(S.M.I.R.T.O.M) Jean-Michel Bouhin, Marc Boutroy, Hubert Gest, Jean-Michel Marcotte, Hervé Poher

Les délégués suppléants :

(Cap Calais Terre d'Opale) : Jean-Pierre Bonvalet, Manuel Duquenoy, Patrick Dusautoir, Sylviane Petit, Olivier Seiller, Cathy Vendel, Jacques Zory, Marcel Sainsard, Maurice Dhune, Serge Péron, Patrick Fontaine
(C.C.R.A) Stéphane Debruyne, Daniel Denolf, Julien Pruvot, Lucien Vanbossel, Gérard Verquere
(S.M.I.R.T.O.M) Franck Delabasserue, Richard Gosse, Jean-Luc Marot, Pierre Prevost, Bernard Rivenet, Laurent Vasseur

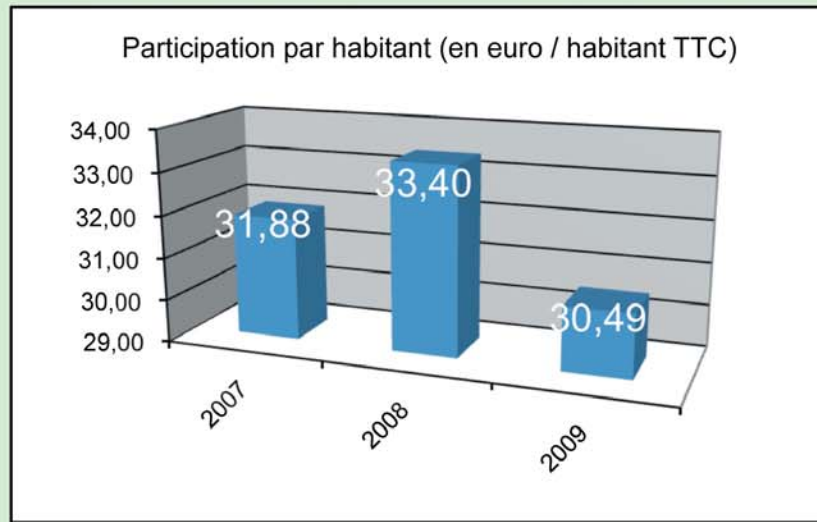


LE DEVENIR DES DECHETS DEPOSES DANS LES DECHETERIES DU SEVADEC



Chiffres-clés

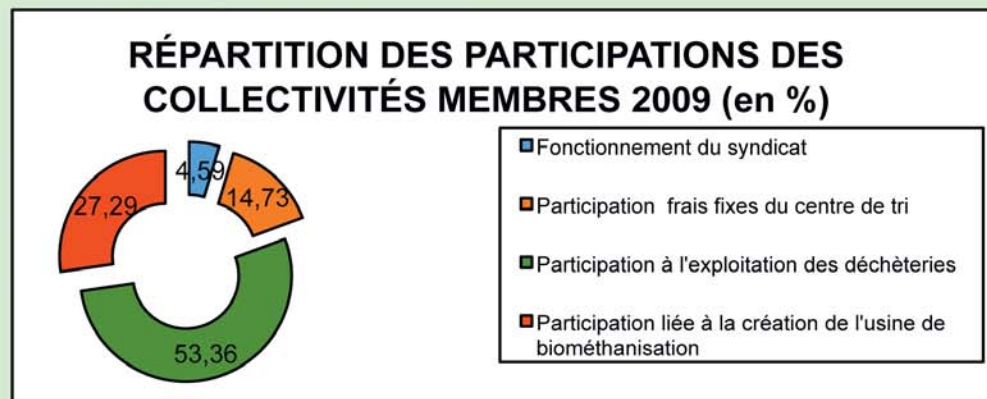
Les participations des collectivités adhérentes passent de 33,40 euros (TTC) par habitant (2008) à 30,49 euros (2009).



Cette baisse du coût à l'habitant, démontre la volonté du SEVADEC, de limiter l'augmentation des coûts de gestion des déchets pour la population du territoire.

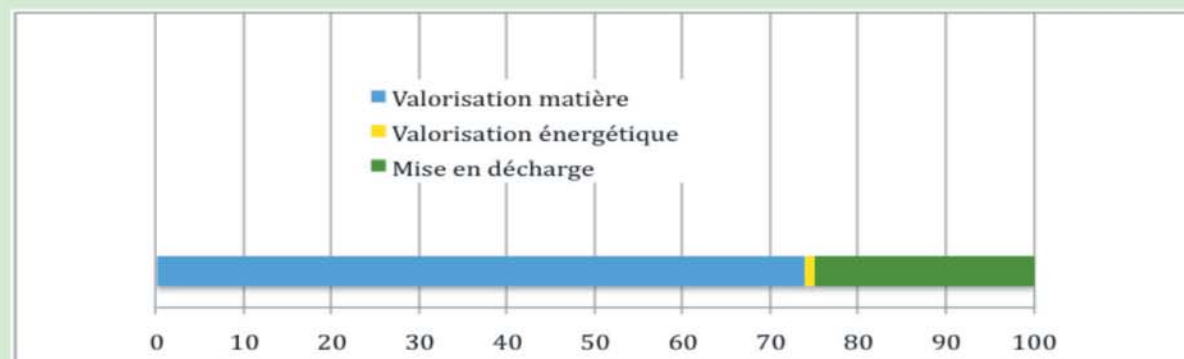
Cependant, le SEVADEC n'assume pas directement la collecte, mais seulement le traitement des déchets, c'est pour ces raisons que le coût réel par habitant, est différent d'une collectivité adhérente à une autre.

Par ailleurs, la T.G.A.P (taxe générale sur les activités polluantes) soumise par l'Etat, pour chaque tonne d'ordures ménagères enfouies, passera de 8,21 euros (2008), à 13 euros en 2009. Cette taxe qui a pour rôle d'inciter les administrés à mieux trier, représente un coût pour le SEVADEC, et donc pour le contribuable.



- Le centre de tri implanté à Calais, a reçu en 2008: **7 450 tonnes** d'emballages (soit une augmentation de 3,5 % par rapport à l'année précédente.)
- **20% des déchets collectés dans le centre de tri sont non valorisables** du fait d'un mauvais tri de l'habitant : (ex : polystyrène, sacs poubelles, pots de yaourts, emballages souillés, ...)
- En 2008, **28 200 tonnes** de déchets ont été collectées dans les différentes déchèteries du SEVADEC.

Destination finale des déchets déposés dans les déchèteries du SEVADEC en 2008



Pourquoi devons-nous trier nos déchets ?

Outre la réglementation européenne qui nous impose de valoriser nos déchets, trier nos emballages est nécessaire pour différentes raisons:

PRESERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Trier ses déchets est l'affaire de tous. La « Tri Attitude » doit être un réflexe au quotidien, car ne l'oublions jamais, « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous ne faisons que l'emprunter à nos enfants. » (A. de St Exupéry)

MAITRISER LE COÛT D'ELIMINATION

Le tri sélectif permet de limiter une trop importante quantité de déchets à éliminer par enfouissement (qui coûte de plus en plus cher). Trier permet ainsi de maîtriser sur le long terme le coût de traitement de nos déchets.

Le refus de tri coûte aux habitants du territoire du SEVADEC
 → **82,69 euros la tonne** (au 4^e trimestre 2008)

TRIER POUR RECYCLER ... AFIN D'EVITER LE GASPILLAGE

Le tri sélectif engendre la valorisation. Lorsque vous triez chez vous, à la maison, au bureau au travail, à l'école, ..., vous diminuez le gaspillage de ressources naturelles, comme le bois, la bauxite, la silice, le pétrole, ...

Si le refus de tri vous coûte de l'argent, sachez que vos emballages bien triés, rapportent aux collectivités adhérentes de l'argent (et par conséquent a des répercussions sur la fiscalité des ménages).

Certes la crise actuelle, engendre la baisse du prix de reprise des produits, mais trier rapporte!

→ **L'acier = 84 euros** (Prix à la tonne au 2^e trimestre 2008)
L'aluminium = 504 €, l'E.M.R = 64 €, le papier et le carton = 60 €
Les emballages plastiques en P.E.T, P.E.H.D = 234 € (Prix à la tonne au 4^e trimestre 2008)

CRÉER DES ACTIVITES NOUVELLES

La chaîne du tri permet à différents professionnels de collecter, de trier, de recycler, et donc de créer de nouveaux objets. Du ramassage de vos bacs à la valorisation des déchets, des milliers d'emplois sont ainsi créés.

BIOMETHANISATION... BIO QUOI ?

Le Grand Calaisis, par l'intermédiaire du SEVADEC, développe une gestion des déchets adaptée aux exigences environnementales actuelles.

A CHAQUE DÉCHET SON MODE DE COLLECTE ET SON TYPE DE TRAITEMENT



Le principe de l'usine de biométhanisation est d'accélérer le processus naturel de fermentation, de le contrôler, de capter le méthane émis et de l'utiliser afin de produire de l'électricité, de la chaleur, et du compost.



UN ROLE CITOYEN CAPITAL AU QUOTIDIEN

Aujourd'hui, la réussite d'une politique publique efficace en faveur de l'environnement, et notamment en ce qui concerne l'élimination des ordures ménagères, ne peut être de qualité, sans la participation citoyenne. Composés de déchets de cuisine, de déchets verts, d'huiles alimentaires (récoltées en déchèteries), de papiers souillés, les biodéchets sont collectés chaque semaine, en porte-à-porte chez l'habitant.

LE ROLE DU CITOYEN est PRIMORDIAL. Vous êtes nos partenaires au quotidien ! Il faut veiller à bien trier votre bac à fermentescibles, afin d'optimiser le fonctionnement de l'usine de biométhanisation.



RAPPEL:

QUE DEVEZ-VOUS DEPOSER DANS VOTRE BAC A FERMENTESCIBLES ?

- Les épluchures de fruits et de légumes
- Les restes de repas (sans ossements, ni coquilles de crustacés)
- Les graisses et huiles alimentaires
- Les couches et autres papiers souillés (textiles sanitaires et dérivés)
 - Déchets verts / petites tontes / branchages (max: 50 cm)
 - Le marc de café et sachets de thé
 - Les nappes en papier



**NE DEPOSEZ JAMAIS :
DE SACHETS PLASTIQUES DANS VOTRE BAC**



PROCHAINE JOURNEE PORTES OUVERTES

Le samedi 6 juin 2009
9 h. 12h. / 14 h. 17h.

Au programme : visites gratuites des installations
Centre de tri, déchèterie Monod, Unité de biométhanisation

**Distribution
gratuite*
de compost**

* En échange d'un sac de déchets d'emballages

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

La sensibilisation reste un élément fondamental. Pour cette raison le SEVADEC organise toutes les semaines des visites du centre de tri, des différentes déchèteries, et très prochainement, des visites en extérieur de l'unité de biométhanisation.

Chaque année, nous organisons des « journées Portes Ouvertes ». Sachez que nous serions heureux de vous recevoir sur notre site. Nous ciblons toutes les catégories de personnes. (Renseignements : Tél. 03 21 19 58 30)



OUVERTURES DE DEUX NOUVELLES DECHETERIES :

Peuplingues et Calais Ouest

Le SEVADEC a ouvert dernièrement **2 nouvelles déchèteries** : l'une à **Peuplingues**, l'autre à **Calais rue d'Epinal**, en remplacement de l'ancienne déchèterie Toul.

Nous espérons répondre à l'attente des citoyens, en mettant à disposition gratuitement, et dans la limite d'1 mètre cube par semaine, des équipements de qualité, afin de se débarrasser de ses encombrants.

